



2021

Rapport annuel
de la vérificatrice générale
de Laval

présenté au conseil municipal

UN REGARD OBJECTIF ET INDÉPENDANT

Fiches sommaires



Bureau du vérificateur
général de Laval



ENTRETIEN ET RECONSTRUCTION DES CHAUSSÉES

La Ville a la responsabilité d'assurer le maintien de son réseau routier pour répondre aux besoins actuels et futurs de ses citoyens.

Pourquoi est-ce important ?

Une planification adéquate de l'entretien et de la reconstruction des chaussées optimise le cycle de vie de ces infrastructures, et ce, au meilleur coût.

Les chiffres

20,7 M\$

d'investissement moyen de 2017 à 2021

16,8%
en mauvais
et très
mauvais état

1 790 km
de chaussée

23,4%
en très
bon état

Constatations de l'audit

La Ville a commencé une démarche en vue d'élaborer un plan d'action visant l'implantation de la gestion d'actifs. D'ici à ce que cette démarche arrive à terme, le processus de planification de l'entretien et de la reconstruction des chaussées utilisé par la Ville ne lui donne pas l'assurance que les investissements consentis pour maintenir ou améliorer la chaussée de son réseau routier donnent des résultats optimaux.

Données sur les chaussées

- La Ville procède à l'évaluation de son réseau routier à une fréquence qui respecte les saines pratiques.
- Les données sur la chaussée s'avèrent incomplètes et ne sont pas organisées.
- La Ville ne s'est pas encore positionnée sur le niveau de service à adopter, c'est à dire sur ses objectifs quant à l'état souhaitable de son réseau routier.

Déficit d'entretien et maintien d'actifs

- La Ville n'a pas déterminé son déficit d'entretien, c'est-à-dire le niveau d'investissement requis pour rétablir l'état physique des chaussées.
- Nous estimons que le déficit d'entretien se situe entre 284 M \$ et 450 M \$.
- Les sommes investies sont insuffisantes pour maintenir le réseau dans son état actuel.

Stratégie d'intervention

- La stratégie actuelle de maintien des actifs est essentiellement palliative : la Ville priorise ses travaux sur la chaussée selon la gravité de leur dégradation.
- L'état des infrastructures risque de continuer à se détériorer, et leur entretien deviendra plus coûteux.

Recommandations

Les 8 recommandations de cet audit visent notamment à enrichir et à organiser les données utiles à l'entretien, à fixer un niveau de service, à déterminer les sommes nécessaires en maintien d'actifs et à améliorer la planification des interventions conformément à une stratégie de gestion d'actifs.

PLANIFICATION À LONG TERME DES INVESTISSEMENTS ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

La Ville est responsable de planifier ses investissements en immobilisations et d'élaborer un PTI en vue de le faire adopter par le conseil municipal une fois l'an.

Pourquoi est-ce important ?

La population doit avoir l'assurance que la Ville planifie ses investissements en immobilisations en fonction de ses besoins à long terme et de sa vision stratégique, et qu'elle élabore et fait le suivi de son PTI en vue d'optimiser ses ressources et de favoriser l'atteinte de ses objectifs.

Les chiffres

1,4 milliard \$

Investissements au PTI 2022-2024

58% taux de réalisation
des programmes et des projets
planifiés en 2020

Constatations de l'audit

La Ville a besoin d'un cadre formel pour structurer les données sur ses actifs et pour établir ses priorités d'investissements. Elle doit renforcer les méthodes d'allocation des enveloppes budgétaires et d'estimation des coûts des projets lors de l'élaboration du PTI, et considérer l'impact des investissements sur les budgets de fonctionnement. Elle doit aussi bonifier l'information fournie aux élus à des fins de prise de décision.

Planification à long terme des investissements

- Les données sur les actifs ne sont pas complètes malgré qu'elles soient essentielles pour évaluer les besoins d'investir dans la réfection et la pérennité des infrastructures.
- Les politiques financières balisent les niveaux d'endettement conformément aux saines pratiques.
- Il n'y a pas de méthode pour comparer les projets et programmes entre eux et prioriser les plus importants au bon moment.

Programme triennal d'immobilisations

- Les estimations de coûts de 33 projets sur 71 projets figurant dans 3 PTI consécutifs, ont plus varié que prévu, entre 60 % et 953 % de variation pour les 13 projets dont la marge d'erreur annoncée était de ± 50 %.
- L'incidence des nouveaux investissements en immobilisations sur les budgets de fonctionnement futurs n'est généralement pas évaluée.

Informations aux élus

- Les élus reçoivent de l'information pertinente. Cependant, elle n'est pas toujours déposée au moment opportun ou ne met pas en évidence toutes les hypothèses, toutes les données et tous les fondements sur lesquels s'appuient les prévisions et les suivis.
- Il manque des informations sur les besoins de maintien des actifs pour donner une vue d'ensemble avant l'approbation des budgets.

Recommandations

Au nombre de 6, elles visent, entre autres, la mise en œuvre de lignes directrices et la définition d'orientations afin de mieux évaluer les besoins d'investissements. Elles prônent l'adoption d'une méthode de priorisation, et l'amélioration de la précision de l'évaluation des budgets des programmes, et des estimations des coûts des projets.



OCTROI DE CONTRATS POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Une portion importante du budget est dédiée à l'acquisition de divers biens et services nécessaires au fonctionnement opérationnel et au maintien des actifs.

Pourquoi est-ce important ?

Une gestion stratégique de l'octroi des contrats améliore l'efficacité et la gestion des fonds publics.

Les chiffres

Contrats supérieurs au seuil d'appel d'offres public en 2019-2020

Nombre :

411

Valeur :

788 M\$

Constatations de l'audit

Le processus d'octroi des contrats doit être amélioré. Bien que les règles en vigueur soient appliquées, certaines lacunes pouvant affecter l'économie et l'efficacité ont été observées, et ce, aux différentes étapes du processus.

Gestion et délais

- Un échéancier est généralement préparé pour chaque appel d'offres.
- Le délai moyen d'octroi est de 145 jours pour les appels d'offres analysés.
- Aucune analyse récente des causes du non-respect des délais n'a été effectuée pour optimiser les étapes du processus.
- Aucune stratégie documentée tenant compte des risques liés aux différents types de contrats pour optimiser le processus n'est établie.

Ouverture des marchés

- Certaines exigences des documents d'appel d'offres pourraient réduire le nombre de soumissionnaires ou augmenter les prix.
- Les choix de ces exigences ne sont pas documentés.
- Des clauses sont parfois non concordantes, ce qui augmente le risque d'une interprétation erronée.

Évaluation des besoins et estimation des coûts

- L'évaluation des besoins n'est pas toujours bien documentée ni exécutée, par exemple en ce qui concerne la durée des contrats ou la validation des devis en termes de caractéristiques de performance.
- L'approche utilisée pour établir l'estimation des coûts, qui est une cause récurrente des écarts entre l'estimation et les prix soumis, doit être revue.

Recommandations

Les 13 recommandations de cet audit visent notamment à clarifier les rôles et les responsabilités, à optimiser les délais du processus, à bonifier les mesures pour favoriser l'ouverture des marchés et à améliorer l'établissement de l'estimation des coûts.



APPLICATION DES RECOMMANDATIONS

La vérificatrice générale formule des constats et des recommandations dans ses audits de performance.

Pourquoi est-ce important ?

L'application des recommandations contribue à améliorer la qualité de la gestion de la Ville.

Les chiffres

160 recommandations

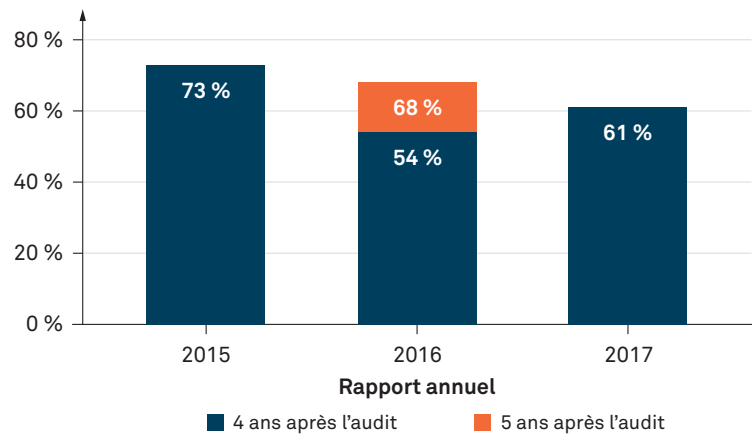
suivies, formulées dans
18 audits de performance

Résultats

Le taux d'application des recommandations du rapport annuel 2017 est de 61 %.

Le taux d'application des recommandations mesure le nombre de recommandations appliquées par rapport au nombre de recommandations totales.

Taux d'application des recommandations



Plans d'action du rapport annuel 2020

4 plans d'action analysés pour l'application de 41 recommandations :

- 100 % des plans d'action sont complets.

État d'avancement aux 1^{er} et 2^e suivis

1^{er} suivi des recommandations du rapport annuel 2019 :

- 12 % des recommandations sont appliquées.

2^e suivi des recommandations du rapport annuel 2018 :

- 19 % des recommandations sont appliquées.



2021



Bureau du vérificateur
général de Laval

1200, boul. Chomedey,
suite 500
C.P. 422 Succ. Saint-Martin,
Laval (QC) H7V 3Z4

Téléphone
450 978-6888
Télécopieur
450 680-2866

Courriel
acces.bvg@laval.ca